



JOURNÉE RÉGIONALE AUTISME

AUTISME & ÉCOLE

12 DÉC 2018

ATHÉNÉE MUNICIPAL BORDEAUX

CREAI

AQUITAINE

05 57 01 36 50

Retours de l'expérience médico-sociale « terrain »

Roselyne Denis

Directrice du Pôle Autisme – ADAPEI 19

Aurélie Chapput

Coordinatrice du dispositif ARAMIS – ADAPEI 19

Le dispositif d'autorégulation



Le projet ARAMIS

- Méthode canadienne, développée par Stéphane BEAULNE auprès des enfants TSA ;
- Respect des RBPP de la HAS et de la méthodologie de l'Analyse Comportementale Appliquée (ABA) ;
- Modèle de « l'autorégulation » ;
- Une analyse in vivo et une supervision ;
- Une coopération permanente et efficace entre le médico-social et l'Education Nationale dans le cadre d'un projet d'école.

Les caractéristiques du projet

- Public :
 - des enfants de 6 à 12 ans porteurs de TSA ;
 - une capacité à suivre une scolarité en milieu ordinaire ;
 - des troubles du comportement ;
- Lieu :
 - une école ordinaire, les classes ordinaires ;
 - Une salle d'autorégulation ;
 - ↳ Un temps partagé entre la classe ordinaire et la classe d'autorégulation.

Le rôle de la plateforme médico-sociale

- Définir les besoins relatifs aux habiletés sociales et autorégulatrices ;
- Donner des outils aux enseignants pour qu'ils puissent aider les enfants à apprendre ;
- Gestion des troubles du comportement et des comportements problématiques ;
- Prise en charge paramédicale : orthophonie, intervention d'une psychologue, psychomotricité...
- Un « coaching » in vivo.

Les effets positifs

- Le partage d'un même langage et de pratiques professionnelles communes entre l'équipe et les enseignants ;
- L'accroissement, pour l'enfant, de sa capacité de concentration et de modulation des comportements : réussir son parcours scolaire ;
- Faire bénéficier les familles des progrès réalisés ;
- Développement du sentiment d'autoefficacité chez l'adulte.

Les effets sur le système

- Un dialogue renoué avec l'école, par l'acquisition de stratégies éducatives nouvelles ;
- Un accès au droit commun, l'inclusion comme base de travail ;
- Un renforcement des interactions ;
- Un essaimage des réussites ;
- Une approche globale basée sur les neurosciences bénéficiant à l'ensemble des élèves de l'école.

Le bilan à 3 ans

- 10 enfants accompagnés par le dispositif

Classes	Nombre d'enfants
GS (sur dérogation, situation exceptionnelle)	1
CP	1
CE1	2
CE2	2
CM1	1
CM2	1

Le bilan à 3 ans (suite)

Situation scolaire avant entrée sur le dispositif	Nombre d'enfants
Scolarisation à temps partiel <i>ULIS, 2 h / semaine avec AVS</i>	1
Scolarisation à temps plein en classe ordinaire (avec AVS)	2
UEMA	3
Scolarisation à domicile	1
Scolarisation à temps partiel en classe ordinaire (avec AVS) <i>Dont accompagnement SESSAD + autres</i>	3
<i>Dont SESSAD</i>	1
	1

- 2 enfants sont sortis du dispositif :
 - 1 enfant est revenu sur son école de secteur avec un accompagnement SESSAD Autisme ;
 - 1 enfant a été orienté vers un I.M.E..



Merci de votre attention